

M. Jules Lemaitre. L'académicien s'en prend surtout à la franc-maçonnerie en tant que société secrète.

La lutte entreprise en France contre la franc-maçonnerie et qui se livre sur le terrain légal et constitutionnel, pourrait bien avoir, même de ce côté-ci des mers, des conséquences considérables.

L'ABUS DES FLEURS

LA presse catholique s'est élevée assez souvent contre l'abus des fleurs dans la cérémonie des obsèques. Voici en quels termes l'excès en ce genre est blâmé par une publication intitulée *l'Echo des Délaissés* :

Quelle folie de dépenser tant d'argent pour un luxe dont les morts ne profitent pas et qui ne sert qu'à tromper les vivants.

Est-ce bien vrai que tant de couronnes gigantesques, de gerbes éblouissantes, de rubans magnifiques et de splendides inscriptions soient l'hommage volontaire, spontané, de l'amitié et de la reconnaissance ?

Un pauvre père de famille gagne de chétifs appointements dans une Compagnie. Peu importe. Un des membres de l'administration vient à mourir. Vite, il faut se cotiser pour lui offrir une couronne. Le petit employé ne connaissait nullement le haut personnage ; il n'avait jamais reçu de lui ni une obole, ni un sourire. La convenance veut qu'il ne s'en montre pas moins reconnaissant. Et il se prive d'une pièce blanche, qui lui serait bien utile, pour prouver au public que le défunt a été son bienfaiteur. Hypocrisie des mœurs !...

Quand à son âme seule vivante, qui donc s'en occupera ?

Qui se souciera d'expié et de pleurer ces péchés pour lesquels le défunt n'avait pas fait pénitence, pour lesquels son âme endure à l'heure actuelle et endurera longtemps, peut-être, des supplices affreux.

Trop de fleurs, trop de louanges, trop de mensonges, trop d'usages empruntés au paganisme.

Pas assez de prières, de messes, de bonnes œuvres, d'immolations, de sacrifices, pas assez, pas du tout de sens chrétien.